

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 29 JUIIN, à 18H00, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Michel BONNEFOND, adjoint au maire.

**Date de convocation : 22 juin 2023**

**François NEBOUT empêché**

**MEMBRES PRESENTS :**

Nathalie DURANDET, Michel BONNEFOND, Jérôme GRIMAL, Fadilla DAHMANI, Robert JABOUILLE, Isabelle BOURIAU, André LANDREAU, Lysiane ROUYER, Marianne IRIARTE-HUET, Frédéric MILLAC, Marie-Claire NEAUD, Jean Leopold SIWENANA, Mallory PEYRONAUD, Sandra BISBAU, Sabrina BURON, Cédric JEGOU, Claudine DUMARGUE, Louis-Adrien DELARUE, William JACQUILLARD.

**MEMBRES EXCUSES :**

Annie MARAIS, Robert LECOCQ, Christophe MONTEIRO, Erika BONNEAU, Pascal BUCHEMEYER, Frédéric CROS, Christine DALLA VALLE.

**POUVOIRS :**

Annie MARAIS À Jérôme GRIMAL,  
Robert LECOCQ À Isabelle BOURIAU,  
Erika BONNEAU À Mallory PEYRONAUD,  
Pascal BUCHEMEYER À Michel BONNEFOND,  
Frédéric CROS À Sabrina BURON,  
Christine DALLA VALLE À Sandra BISBAU.

**MEMBRES ABSENTS :**

Marie-Laure DUMONT, Hassen SFAR.

Monsieur André LANDREAU a été nommé secrétaire de séance

## N° 2023-059- Finances - Compte administratif 2022 foyer soleil

Le **compte administratif 2022** du Foyer Soleil s'élève à **309 525,27 € de dépenses**, dont :

- **En fonctionnement : 291 949,04 €**
  - 287 008,94 € de dépenses réelles
  - 4 940,10 € de dépenses d'ordre
- **En investissement : 17 576,23 €**
  - 17 009,86 € de dépenses réelles
  - 566,37 € de déficit d'investissement reporté 2021

et **402 666,10 € de recettes totales**, dont :

- **En fonctionnement : 394 821,39 €**
  - 262 623,47 € de recettes réelles
  - 132 197,92 € d'excédent de fonctionnement reporté 2021
- **En investissement : 7 844,71 €**
  - 2 904,61 € de recettes réelles
  - 4 940,10 € de recettes d'ordre

Les **reports de dépenses d'investissement** sur l'année 2023 sont de **1 289,45**

L'**excédent global pour l'exercice 2022 après reports** est de **91 851,38 €**.

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité – Mme Nathalie DURANDET, première adjointe représentant le maire empêché, n'ayant pas pris part au vote - vote le compte administratif du Budget du Foyer Soleil 2022 pour 309 525,27 € en dépenses totales et 402 666,10 € en recettes totales. Les reports de dépenses d'investissement sur l'année 2023 sont de 1 289,45 €.

L'excédent global pour l'exercice 2022 après reports est de 91 851,38 €.

Fait et délibéré en mairie, le vingt-neuf juin deux mille vingt-trois.

L'adjoint au maire,



Michel BONNEFOND